

**Définition Boulevard : (n.m) Ouvrage avancé construit le plus souvent en terre et en bois devant une fortification, pour en défendre les abords. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, le boulevard est généralement destiné à supporter de l'artillerie. Il peut être fausse-braie, bastion, demi-lune, barbacane... Le terme s'est ensuite appliqué aux larges avenues qui ont pris la place des fossés et des remparts dans nombre de villes.**

Très certainement emprunté au moyen néerlandais *bolwerc* signifiant bastion, le terme apparaît au XV<sup>e</sup> siècle dans plusieurs textes rédigés aux marges nord du royaume de France. Il est notamment utilisé à nombre de reprises dans la Chronique de Jean de Stavelot, sous différentes formes relevées par Frédéric Godefroi (Dictionnaire de l'ancienne langue française) : *boloirque*, *bolleworck*, *bollewarque*. Voici un extrait de la Chronique de Stavelot : « Puis monsieur de Liège et cheaux del citeit de Huy et de Dynant s'en allont devant Bovingne et y metirent le siege, et y furent 1 mois ; et y oit pluseurs eskermuches et asauls, et y fisent une kat de bois por alleir aux bolleworck qui estoient horriblement fors. » Lors du siège d'Orléans en 1428-1429, les auteurs ne manquent jamais de parler du boulevard construit devant Les Tourelles, mais aussi de désigner ainsi d'autres ouvrages de défense, comme dans ce passage du siège du Mystère du siège d'Orléans : « Ainsi soit fait, sans plus attendre, / Ung bouloart icy devant / De fagoz, de terre et de cendre, / Pour estre en seureté dedans ». À noter l'existence d'un verbe *boullewerquier* ou *bollvairquier*, faire un boulevard, dès le XV<sup>e</sup> siècle.

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation.

